

VILLE DE BESANÇON
Coordination Administrative

COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 2004

L'Assemblée Communale s'est réunie le lundi 20 décembre 2004 sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Etaient présents : Mme Joëlle SCHIRRER, M. Jean-Claude ROY, M. Vincent FUSTER, Mme Rosine CHAVIN-SIMONOT, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Danièle TETU, M. Jacques MARIOT, Mme Martine BULTOT, M. Jean-Claude CHEVAILLER, Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, Mme Françoise FELLMANN, M. Michel ROIGNOT (à compter de la question 28), Mme Nicole DAHAN, M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Jacqueline PANIER, Mme Françoise PRESSE, Mme Danièle POISSENOT, Mme Corinne TISSIER, M. Michel LOYAT, M. Patrick BONTEMPS, M. Benoît CYPRIANI, M. Yves-Michel DAHOUI (jusqu'à la question 27), M. Patrick BOURQUE, M. Denis BAUD, Mme Catherine BALLOT, M. Bruno MEDJALDI, M. Eric ALAUZET, M. Christophe LIME, Mme Annie MENETRIER, M. Franck MONNEUR, M. Emmanuel DUMONT, M. Abdel GHEZALI, Mme Karine SCHULLER, Mme Sylvie JEANNIN, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, M. Didier GENDRAUD, M. Jean ROSSELOT, Mme Martine ROPERS, Mme Claire CASENOVE, Mme Catherine PUGET, M. Bernard LAMBERT, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, Mme Nicole WEINMAN (à compter de la question 2), Mme Françoise BRANGET, M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, M. Pascal BONNET, M. Michel JOSSE (à compter de la question 2), M. Loïc LABORIE.

Secrétaire : Mme Karine SCHULLER.

Absents : Mme Lucille LAMY, M. Michel ROIGNOT (jusqu'à la question 27), Mme Marie-Marguerite DUFAY, Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER, M. Yves-Michel DAHOUI (à compter de la question 27), Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Frédérique MOZER, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien MAIRE, Mme Nicole WEINMAN (jusqu'à la question 1), M. Michel JOSSE (jusqu'à la question 1).

Procurations de vote : Mme Lucille LAMY à Mme Danièle POISSENOT, M. Michel ROIGNOT à M. Jean-Claude CHEVAILLER (jusqu'à la question 27), Mme Marie-Marguerite DUFAY à M. LOYAT, Mme Paulette GUINCHARD-KUNSTLER à M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Yves-Michel DAHOUI à M. ROY (à compter de la question 27), Mme Béatrice FALCINELLA à Mme Danièle TETU.

* * *

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire indique aux élus que la CAGB leur offre une édition spéciale du «QUID 2005» consacrée à la Communauté d'Agglomération.

M. le Maire rappelle l'importance de participer au projet de construction de l'agglomération.

Par ailleurs, il informe l'Assemblée qu'il a envoyé un message de soutien au Directeur de l'Hôpital de Pau ainsi qu'à son personnel suite au drame survenu dimanche.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

- 1. Exercice 2004** – Autorisation de principe accordée au Maire pour accomplir certains actes de gestion courante – Bilan des décisions prises dans le cadre de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal a donné acte de ce bilan au Maire.

- 2. Réseau Métropolitain Rhin-Rhône** - Réponse à l'appel à coopération métropolitaine - Constitution d'une association support

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver le principe d'une coopération de la Ville de Besançon dans le cadre de l'espace métropolitain Rhin-Rhône, constitué des villes et agglomérations de Belfort, Dijon, Montbéliard et Mulhouse. Il a autorisé M. le Maire à entreprendre les démarches nécessaires au dépôt du dossier de réponses de ce réseau à l'appel à coopération métropolitaine.

Il a décidé d'adhérer à l'Association «Réseau Métropolitain Rhin-Rhône» et d'en adopter les statuts.

Le Conseil Municipal a désigné M. le Maire comme représentant de la Ville au sein de l'association et l'a autorisé à en assurer la présidence.

Personnel Communal

- 3. Suivi médical et social des agents de la CAGB par les services de la Ville de Besançon** – Reconduction des conventions

A l'unanimité, l'assemblée délibérante a autorisé M. le Maire à signer les deux conventions à intervenir avec la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon réglementant le suivi médical et social des agents de la CAGB par les services de la Ville de Besançon.

M. le Maire ne prend pas part au vote.

- 4. Contrat de Ville** – Emploi de chargé de mission – Renouvellement

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à pourvoir l'emploi de chef de projet Contrat de Ville à temps complet pour une période d'un an et à signer le contrat à intervenir dans ce cadre.

Finances

5. Exercice 2004 – Transferts de crédits

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'approuver les transferts intervenus en dépenses de fonctionnement et ceux à intervenir en dépenses d'investissement entre le 5 novembre 2004 et le 9 décembre 2004.

6. Exercice 2004 – Ouvertures de crédits reprises au budget par décisions modificatives – Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de procéder à divers ajustements de crédits et de doter certaines lignes de crédits complémentaires pour un montant global de 63 150 €.

7. Exercice 2004 – Cotes et produits irrécouvrables – Admissions en non-valeur

A l'unanimité, l'assemblée délibérante a décidé l'admission en non-valeur des cotes et produits irrécouvrables pour les sommes suivantes :

- Budget principal	2 295,85 €
- Budget Eaux	101,04 €
- Budget Assainissement	36,48 €
- Budget Déchets	1 453,62 €

8. Exercice 2005 – Budget général – Gestion active de la dette – Recours à divers instruments de couverture du risque de taux

A l'unanimité, le Conseil Municipal a donné son accord sur la politique de gestion active de la dette pour l'exercice 2005.

9. Exercice 2004 – Avances en garanties d'emprunts – Modalités de remboursement des avances accordées par la Ville

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir, par décisions modificatives au budget de l'exercice 2004, en dépenses et en recettes, les crédits nécessaires à la budgétisation de l'avance en garantie d'emprunts accordée par la Ville pour l'Association Sportive et Culturelle «La Citadelle».

10. Ressources budgétaires pour 2005 – Fixation des tarifs, taxes et droits

A l'unanimité moins deux abstentions, le Conseil Municipal a fixé le montant des tarifs, taxes et droits correspondant aux prestations assurées par la Ville de Besançon dans divers domaines qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2005.

11. Accès au cœur de ville - Partenariat en faveur des activités commerciales et culturelles

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le principe d'un partenariat avec les commerçants et les établissements culturels et de culte afin de faciliter l'accès au cœur de la ville et à autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir. Ce partenariat se traduit par deux actions complémentaires :

. les dimanches et jours fériés de 9 h à 13 h, les parkings Cusenier, Marché Beaux-Arts et Mairie seront gratuits

. en semaine, des chèques déplacement d'une valeur de 1 € pourront être distribués par les établissements partenaires à leurs clients.

Ces chèques seront financés à 50 % par la Ville de Besançon et 50 % par les partenaires.

12. Contrat d'Initiative Territoriale (CITE) - Programmation complémentaire 2004

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté la programmation complémentaire du contrat CITE 2004 et a autorisé M. le Maire à solliciter ou confirmer les subventions pour les projets retenus pour le compte de la Ville de Besançon.

13. Cartable numérique Besancon.Clic – Participation aux frais de connexion au portail éducatif - Attribution de bourse – Reconduction du dispositif

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la reconduction du dispositif de participation aux frais de connexion au portail éducatif par l'attribution d'une bourse annuelle d'un montant de 60 € par enfant bénéficiaire.

Subventions : attributions, encaissement, réaffectation

14. Opération «Toute la Ville fête Noël» - Subventions complémentaires

A l'unanimité, l'assemblée communale a décidé de verser les subventions complémentaires suivantes :

- exceptionnelle de 5 000 € à l'Union des Commerçants de Besançon pour l'optimisation de l'accueil des musées partenaires,

- de 3 000 € aux Haras de Besançon,

- de 1 000 € à chacune des associations des commerçants de l'Île de France, des Chaprais et de Saint-Claude,

- de 1 200 € aux Jeunes Agriculteurs du Doubs.

15. Coopération décentralisée avec Douroula (Burkina Faso) – Partenariat avec la Ville de Neuchâtel - Encaissement et réaffectation d'une subvention de la Ville de Neuchâtel – Participation de deux représentants de Neuchâtel à la mission prévue à Douroula en janvier 2005

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser l'encaissement et la réaffectation d'une subvention de la Ville de Neuchâtel d'un montant de 12 674 € destinée au financement des opérations qui seront décidées lors de la mission en janvier 2005 et la quote-part des frais relatifs à la mission pour les ingénieurs neuchâtelois qui y participeront.

16. Subvention à l'Association Solidarité Pérou

A l'unanimité, le Conseil Municipal a alloué une subvention de 750 € à l'Association Solidarité Pérou pour financer les équipements d'un centre culturel construit dans le bidonville d'Año Nuevo à Comas, dans la banlieue Nord de Lima au Pérou.

17. Secteur Relations Internationales - Subventions aux établissements d'enseignement

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes aux établissements d'enseignement :

* 437 € au Lycée Saint-Jean pour le déplacement de 31 élèves à Krumbach (Allemagne) du 13 au 22 octobre 2004 (échange scolaire)

* 252 € au Lycée Saint-Paul pour le déplacement de 14 élèves à South Croydon (Angleterre) du 12 au 20 novembre 2004 (échange scolaire)

* 319 € au Lycée Pergaud pour le déplacement de 29 élèves à Böblingen (Allemagne) du 2 au 8 décembre 2004 (échange scolaire)

* 382 € au Collège Saint-Joseph pour le déplacement de 24 élèves à Croydon (Angleterre) du 12 au 20 novembre 2004 (échange scolaire)

* 192 € au Collège Voltaire pour l'accueil de 16 élèves de Fribourg du 13 au 19 octobre 2004 (échange scolaire) (subvention à verser à l'agent comptable du Lycée Victor Hugo, gestionnaire de l'opération).

Ne prennent pas part au vote : M. DAHOUI, Mme SCHIRRER, M. MONNEUR, M. DUMONT, Mme BALLOT, Mme DAHAN, Mme JEANNIN, Mme BULTOT, M. ROIGNOT.

18. Subvention exceptionnelle à l'ADDSEA (Association Départementale de Défense de Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte) pour le centre de soins SOLEA

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de verser une subvention exceptionnelle de 6 000 € à l'ADDSEA pour le centre de soins SOLEA.

Ne prennent pas part au vote : Mme DUFAY, Mme PRESSE, Mme POISSENOT.

19. Education - Attribution de subventions – Dernière répartition

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

1) a approuvé l'attribution, pour les séjours en classes transplantées ou de découverte, des sommes suivants :

Écoles	Lieu de séjour	Classes	Dates séjour	Nb élèves	Nombre de jours	Montant	Versement
Granvelle élémentaire	Rochejean, ferme de la Batailleuse	CE2	6 au 11 décembre 2004	17	102	848,64 €	Coopérative scolaire
Champagne élémentaire	Rochejean, centre de l'AROEVEN	CM2	18 et 19 octobre 2004	30	60	499,20 €	AROEVEN
Montboucons primaire	Pierrefontaine les Varans	Ensemble de l'école	21 et 22 octobre 2004	70	140	1 164,80 €	Coopérative scolaire
			27 et 28 janvier 2005	72	144	1 198,08 €	Coopérative scolaire
			7 et 8 avril 2005	72	144	1 198,08 €	Coopérative scolaire
			17 et 18 juin 2005	72	144	1 198,08 €	Coopérative scolaire
Bourgogne élémentaire	Levier	CM1 – CM2	10 au 15 janvier 2005	17	102	848,64 €	Coopérative scolaire
Arènes élémentaire	Venise	CM1 – CM2	27 au 30 avril 2005	21	84	698,88 €	Coopérative scolaire

2) a décidé de soutenir certains projets pédagogiques et d'allouer les subventions suivantes :

- 500 € à l'école élémentaire Bourgogne, pour lui permettre d'organiser une visite du musée de l'Art Brut à Lausanne, point d'orgue d'un projet pédagogique centré sur les arts plastiques ;
- 600 € à l'école élémentaire Arènes pour l'organisation d'un voyage à Venise, aboutissement d'un projet pédagogique centré sur l'architecture, les arts plastiques ainsi que l'organisation administrative de la ville ;
- 200 € à l'école maternelle Granvelle pour un projet à caractère scientifique élaboré en lien avec le Muséum d'Histoire Naturelle ;

- 2 000 € au REP de Planoise pour l'organisation de sorties ski destinées aux enfants des classes de CM2.

3) a décidé d'attribuer aux CEMEA une subvention de 4 000 € pour l'élaboration avec la Direction Education d'une étude/diagnostic préalable à la mise en place de pôles périscolaires en lien direct avec le Contrat Educatif Local.

20. Subvention à l'Union Régionale CFDT

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé le versement d'une subvention de 6 403 € à l'Union Régionale CFDT à titre de participation de la Ville à ses frais de loyer.

21. Subventions aux associations sportives

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé l'attribution aux associations sportives des subventions suivantes :

- ASPTT : Corrida de Besançon 2 000 €
- BUC «Escrime» : Compétition du 9.01.2005 600 €
- LIGUE DE TENNIS DE FRANCHE-COMTE
Tournoi Challenge Open de Franche-Comté 20 000 €
- CLUBS DE GLACE : aides exceptionnelles compte tenu de l'indisponibilité de la Patinoire en 2004 :
 - ASGB 1 500 €
 - BSC 1 500 €
 - BCHC 1 500 €

pour un montant total de 27 100 €.

22. Mise en valeur du patrimoine du Centre Ancien – Opération «Besançon nettoie ses façades» - Attribution de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé l'attribution de subventions dans le cadre de l'opération «Besançon nettoie ses façades».

IMMEUBLE	PROPRIETAIRE / SYNDIC	FACTURES	TAUX	SUBVENTION
RATTRAPAGE EXCEPTIONNEL EN 2004				
DEUXIEME SECTEUR				
13-15 rue de la Préfecture (1 ^{ère} tranche travaux)	Conseil Général du Doubs 7 avenue de la Gare d'Eau 25031 BESANCON CEDEX	42 772 €	20 %	8 554 €
TOTAL	<i>1 dossier</i>	42 772 €	-	8 554 €
SIXIEME SECTEUR				
9 rue des Boucheries	Mme VIENNOT Marie-Thérèse Hôtel du Levant - Place du Marché 9 rue des Boucheries 25000 BESANCON	18 291 €	20 %	3 658 €
16 rue Gustave Courbet	AGI-BIS 83 rue de Dole 25043 BESANCON CEDEX	6 297 €	20 %	1 259 €

IMMEUBLE	PROPRIETAIRE / SYNDIC	FACTURES	TAUX	SUBVENTION
6 rue Jean Petit	MM. les Copropriétaires M. BERTHIER Syndic Bénévole 52 rue des Andiers 25220 THISE	3 134 €	20 %	626 €
20 rue de la République	SCI CHABOD Chez M. CHABOD Stéphane 5 rue du Havre 75008 PARIS	32 325 €	20 %	6 465 €
TOTAL	4 dossiers	60 047 €	-	12 008 €
SEPTIEME SECTEUR				
3 rue d'Arènes	Mme MORE Lucienne Chez M. MORE Michel 5 rue de Chauchy 25160 MONTPERREUX	5 964 €	20 %	1 192 €
65 rue d'Arènes	SCI JACQUEMARD Chez M. NUSS Gérard ZAC de Valentin 25045 BESANCON CEDEX	9 548 €	20 %	1 909 €
4 rue du Grand Charmont	Mme CHEVALIER Liliane 1 rue de Valdahon 25580 NODS	5 845 €	20 %	1 169 €
1 rue du Petit Charmont	SAIEMB 1 place de l'Europe BP 2075 25051 BESANCON CEDEX	48 213 €	20 %	9 642 €
2 rue du Petit Charmont	SAIEMB 1 place de l'Europe BP 2075 25051 BESANCON CEDEX	3 684 €	20 %	736 €
11 rue des Frères Mercier	SAIEMB 1 place de l'Europe BP 2075 25051 BESANCON CEDEX	4 732 €	20%	946 €
TOTAL	6 dossiers	77 986 €	-	15 594 €
EN COURS				
HUITIEME SECTEUR				
5 rue d'Anvers	M. DAHAN Marc Syndic bénévole 12 rue de Vignier 25000 BESANCON	6 781 €	20 %	1 356 €
8 rue d'Anvers	AGI-BIS 83 rue de Dole 25043 BESANCON CEDEX	13 523 €	20 %	2 704 €
6 rue Morand	CABINET BENOIT 4 rue d'Alsace 25000 BESANCON	20 187 €	20 %	4 037 €
9 bis rue Proudhon	GESTRIM 25 rue Proudhon BP 193 25015 BESANCON CEDEX	12 059 €	20 %	2 411 €
TOTAL	4 dossiers	52 550 €	-	10 508 €
TOTAL GENERAL	15 dossiers	233 355 €	-	46 664 €

23. Subventions à des associations diverses

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	PROPOSITION
Club Photo de Planoise Rénovation des locaux, 1 place Jean Moulin	500 €
Un sourire pour l'Enfant Rwandais Aide au fonctionnement et à l'achat de fournitures et matériel	300 €
Association des Bébés Dauphins Coût de formation pour les animateurs du club	450 €
Hmong Sensu Aide au fonctionnement et à l'achat de matériel	400 €
Accueil des Villes Françaises Participation au week-end d'accueil des nouveaux biontins	200 €
Les Amis du Chalet Aide au fonctionnement et à l'achat de matériel, vaisselle et électro-ménager	400 €

Politique de la Ville

24. Convention entre la Ville de Besançon et les Francas pour la période 2005-2007 et avenant programmatif 2005

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

1) a autorisé M. le Maire à signer la convention 2005-2007 entre la Ville de Besançon et l'Association Départementale des Francas et les moyens attribués pour les mener à bien et l'avenant programmatif 2005 fixant les missions confiées par la Ville à cette association.

2) a approuvé les tarifs des Centre de Loisirs Sans Hébergement suivants :

TARIFS CLSH 2005

Avec pour base, l'impôt sur le revenu 2003

Année scolaire et petites vacances

TARIFS JOURNALIERS, FORMULES AVEC REPAS

Quotient Familial	> à 170 €	171 € à 248 €	249 € à 340 €	341 € à 433 €	434 € à 512 €	513 € à 604 €	plus de 604 €	Hors Agglo.
	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	
Allocataire avec BV	2,80 €	3,20 €	3,70 €	4,15 €	4,75 €	5,90 €	8,05 €	11,25 €
Allocataire sans BV	5,20 €	5,90 €	6,80 €	7,20 €	8,25 €	9,60 €	11,85 €	15,30 €
Non allocataire	7,85 €	8,70 €	9,20 €	9,50 €	10,75 €	12,50 €	14,65 €	18,25 €

Vacances d'été

TARIFS JOURNALIERS, FORMULES AVEC REPAS

Quotient Familial	> à 170 €	171 € à 248 €	249 € à 340 €	341 € à 433 €	434 € à 512 €	513 € à 604 €	plus de 604 €	Hors Agglo.
	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	
Allocataire avec BV	2,20 €	2,50 €	2,95 €	3,30 €	4,25 €	6,60 €	8,60 €	11,25 €
Allocataire sans BV	6,10 €	6,45 €	7,00 €	7,40 €	8,20 €	8,80 €	9,30 €	12,70 €
Non allocataire	7,55 €	7,85 €	8,40 €	8,90 €	9,20 €	9,50 €	9,90 €	18,25 €

Toutes périodes

TARIFS JOURNALIERS, FORMULES SANS REPAS

Quotient Familial	> à 170 €	171 € à 248 €	249 € à 340 €	341 € à 433 €	434 € à 512 €	513 € à 604 €	plus de 604 €	Hors Agglo.
	QF1	QF2	QF3	QF4	QF5	QF6	QF7	
Allocataire avec BV	1,40 €	1,65 €	2,10 €	2,40 €	2,70 €	3,00 €	3,30 €	8,40 €
Allocataire sans BV	4,75 €	5,05 €	5,40 €	5,70 €	6,00 €	6,50 €	7,20 €	11,55 €
Non allocataire	6,10 €	6,40 €	6,70 €	7,00 €	7,45 €	7,65 €	8,25 €	16,80 €

TARIFS A LA 1/2 JOURNEE

Allocataire avec BV	1,25 €
Allocataire sans BV	2,70 €
Non allocataire	4,05 €
Hors Agglo.	5,05 €

3) a autorisé M. le Maire à encaisser, dans le cadre des contrats Enfance des subventions de l'Etat et à verser la participation financière aux Francas

4) a désigné Mme FELLMANN, M. BAUD, Mme CRABBÉ-DIAWARA, M. LAMBERT comme représentants de la Ville à la Commission Paritaire.

M. GHEZALI ne prend pas part au vote.

25. Tarifs 2004-2005 des activités des maisons de quartiers - Modification de la délibération du 24 juin 2004

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur les modifications apportées aux tarifs 2004-2005 des activités des maisons de quartiers.

26. Contrat Temps Libres – Prolongement du contrat en cours

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé le prolongement du contrat Temps Libres en cours jusqu'au 31 décembre 2005 et a autorisé M. le Maire à signer l'avenant à intervenir dans ce cadre.

Développement Local

27. Etudes complémentaires du centre-ville – Partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention de partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs pour la réalisation d'études sur le commerce en centre-ville et à lui verser à ce titre une subvention de 29 000 €.

M. le Maire ne prend pas part au vote.

28. Création de l'Office de Commerce – Demande de subvention au titre du FISAC

Après une suspension de séance demandée par le Groupe UMP-MPF au terme de laquelle il a réitéré sa demande pour qu'un membre de l'opposition fasse partie du collège des élus au Conseil d'Administration de l'Office de Commerce, à la majorité (4 Conseillers s'étant abstenus et 8 ayant voté contre), le Conseil Municipal :

- a décidé d'adhérer à l'Office de Commerce de Besançon

- a désigné M. FUSTER, M. BAUD, M. ROY et Mme TISSIER comme membres représentant la Ville de Besançon au sein du Conseil d'Administration de l'Office de Commerce

- a autorisé M. le Maire à solliciter le concours financier du FISAC.

29. Zone Franche Urbaine de Planoise – Mise en place d'un service d'amorçage de projet – Convention avec la Caisse des Dépôts et Consignations et la Boutique de Gestion de Franche-Comté

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a adopté le projet de mise en place d'un service d'amorçage de projets dans le cadre de la ZFU

- a décidé d'inscrire aux budgets concernés aux budgets concernés des exercices courants les sommes nécessaires à son fonctionnement

- a autorisé M. le Maire à signer les conventions et documents s'y rapportant.

30. Camping Municipal – Délégation de Service Public – Choix du titulaire et convention

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de déléguer à la Fédération Française de Camping et de Caravaning (FFCC) la gestion du camping municipal, a autorisé M. le Maire à signer le contrat à intervenir et a homologué les tarifs 2005 selon la grille tarifaire suivante :

REDEVANCES PRINCIPALES PAR JOUR	Juillet-Août	Autres mois
Emplacement camping (comprend une voiture + caravane ou tente ou camping car)	5,00 €	4,50 €
Emplacement double essieux	23,00 €	23,00 €
Campeur de 10 ans ou plus	3,65 €	3,35 €
Campeur de moins de 10 ans	1,75 €	1,60 €
Groupes à partir de 10 personnes, sur réservation uniquement : par personne, sans distinction d'âge	4,50 €	4,00 €
PRESTATION SUPPLEMENTAIRE PAR JOUR		
Branchement électrique 6 ampères	3,20 €	3,25 €
Voiture supplémentaire (après accord du régisseur)	2,00 €	2,00 €
Visiteur (1)	2,00 €	2,00 €
Supplément animal (chien)	1,00 €	1,00 €
Frais de réservation	5,00 €	5,00 €
Garage mort	5,00 €	4,50 €

Environnement

31. Chauffage urbain de Planoise – Financement de l'échangeur four n° 4 – Modification de la délibération du 26 juin 2002

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la modification de la délibération du 26 juin 2002 concernant le financement de l'échangeur four n° 4 du réseau de chauffage urbain de Planoise pour la partie prise en charge au titre du chauffage urbain.

32. Forêts communales - Micro-chantiers de forestage à caractère pédagogique dans le cadre d'insertion de jeunes – Renouvellement de la convention avec l'ADDSEA

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer une nouvelle convention avec l'ADDSEA afin de reconduire les micro-chantiers de forestage à caractère pédagogique dans le cadre de l'insertion de jeunes.

33. Forêts Communales - Programme de travaux de gestion forestière – Année 2005

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le programme des travaux de gestion forestière 2005 et a autorisé M. le Maire à consulter les entreprises pour mener à bien ces travaux.

34. Forêts Communales – Destination des coupes de bois marquées ou à marquer – Année 2005

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le programme de marquage des coupes de bois pour l'année 2005.

Urbanisme

35. Acquisition d'un terrain à M. et Mme BARRAS Jean, chemin d'Avanne à Velotte – Réserve foncière de Port Douvot

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'acquisition d'un terrain à M. et Mme BARRAS Jean, chemin d'Avanne à Velotte (25 a 80 ca pour une somme de 7 740 €).

36. Aliénation d'un terrain communal à l'Etat pour la deuxième phase de construction de l'UFR Médecine-Pharmacie et d'un Restaurant Universitaire sur le Pôle Santé

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'aliénation d'un terrain communal de 10 680 m² à l'Etat pour la 2^{ème} phase de construction de l'UFR Médecine-Pharmacie et d'un Restaurant Universitaire sur le Pôle Santé et a autorisé M. le Maire à signer les actes à intervenir.

37. ZAC Val des Grands Bas – Cession du chemin du Souvenir Français et d'une partie du chemin de l'Espérance à la SEDD

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la cession à titre gratuit du chemin du Souvenir Français et une partie du chemin de l'Espérance à la SEDD.

Ne prennent pas part au vote : M. le Maire, M. LOYAT, M. FUSTER.

38. Opération Les Portes de Vesoul – Cession à la CAGB de différentes propriétés

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé la cession de différentes propriétés à la CAGB dans le cadre de l'opération «Les Portes de Vesoul» (89 a 06 ca au prix de 334 816,83 €).

M. le Maire ne prend pas part au vote.

39. Extension des espaces de vie extérieurs du Foyer Marceau (ADAPEI) rue du Colonel Maurin – Cession au profit d'Habitat 25, propriétaire des lieux

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la cession à titre gratuit d'une parcelle d'une surface globale de 467 m² au profit d'Habitat 25.

M. DEMONET ne prend pas part au vote.

40. Opération Marché Beaux-Arts – Aménagement de la Place de la Révolution – Dernière phase de travaux - Demande de subventions - Modification du plan de financement

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé le nouveau plan de financement concernant la dernière phase de travaux d'aménagement de la Place de la Révolution qui s'établit comme suit :

ÉTAT (contrat d'agglomération : FNADT)	300 000,00 €
ÉTAT (FISAC)	170 000,00 €
CONSEIL GENERAL DU DOUBS	50 000,00 €
REGION FRANCHE-COMTE	317 980,00 €
SYDED	85 500,00 €
VILLE	1 259 970,00 €
TVA à la charge de la Ville	427 956,20 €

- a décidé de solliciter l'aide financière des partenaires tels que l'Etat, le Département du Doubs, la Région de Franche-Comté et le SYDED.

41. Habitat très social – Rénovation de l'immeuble 22 rue Mégevand – Versement d'une subvention à HDL

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé le projet de rénovation de l'immeuble situé 22 rue Mégevand

- et a décidé le versement d'une participation financière de 20 000 € et son plan de financement.

Ne prennent pas part au vote : M. JOSSE, Mme POISSENOT, M. BAUD.

42. Office Public d'HLM du Doubs – Habitat 25 – Vente de logements sociaux – Avis du Conseil Municipal

A l'unanimité, le Conseil Municipal a émis un avis favorable sur la vente, par l'Office Public d'HLM du Doubs/Habitat 25, de 28 logements situés aux 1, 3 et 5 rue du Professeur Haag à Besançon.

Culture

43. Événement culturel 2006 – Lancement de l'appel à projets

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé le principe de la démarche Événement Culturel 2006 et décidé d'engager la procédure de mise en concurrence

- a décidé de solliciter les aides financières correspondantes.

44. Réserves externes Musées, Archives, Archéologie – Lancement du projet

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé le lancement du projet de création d'aménagement de réserves externes pour les Musées, les Archives et le Musée d'Archéologie

- a décidé le recours à un cabinet d'études

- a autorisé M. le Maire à signer le marché d'études après mise en concurrence et à solliciter les aides financières correspondantes.

45. Musée de la Résistance et de la Déportation – Collecte et numérisation d'archives sonores - Demande de subvention à la Direction Régionale des Affaires Culturelles

A l'unanimité, le Conseil Municipal a approuvé le projet de collecte et de numérisation d'archives sonores du Musée de la Résistance et de la Déportation et a décidé de solliciter à ce titre une subvention de la DRAC.

46. Musée de la Résistance et de la Déportation – Restauration des peintures DALIGAULT - Demande de subvention à la DRAC

A l'unanimité, le Conseil Municipal a adopté le projet de restauration des peintures DALIGAULT du Musée de la Résistance et de la Déportation et a autorisé M. le Maire à solliciter, à ce titre, une subvention de la DRAC.

Patrimoine – Travaux

47. Introduction d'un recours devant le Tribunal de Grande Instance en vue de l'expulsion de M. HABECHIAN occupant sans titre un local situé au 1^{er} étage de l'immeuble 2 bis rue Jean Petit

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à engager une action en justice devant le Tribunal de Grande Instance visant à faire reconnaître les droits de la Ville dans cette affaire et, le cas échéant, obtenir l'expulsion des lieux de M. HABECHIAN.

48. Réfection de la charpente et de la couverture de la Porte Taillée – Mise en valeur du site – Approbation du projet d'exécution - Demande de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé le projet d'exécution des travaux visant à la réfection de la charpente et de la couverture de l'ancien corps de garde ainsi que le ravalement de ses façades, la mise en lumière du monument (coût estimé : 101 000 € TTC)

- a décidé de solliciter les subventions auprès de l'Etat, du Département du Doubs, de la Région de Franche-Comté, du SYDED et de tous les partenaires susceptibles d'être intéressés par ce projet.

49. Kursaal – Réaménagement des locaux – Approbation de l'avant-projet - Demande de subventions

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a approuvé l'avant-projet de réaménagement des locaux du Kursaal dont le coût total est estimé à 179 400 € TTC

- a décidé de solliciter l'aide financière des partenaires de la Ville : le Département du Doubs (dans le cadre de CITE) et la Région de Franche-Comté.

Assainissement

50. Avis sur le projet de raccordement au réseau d'assainissement bisontin d'un collecteur d'eaux usées desservant les communes riveraines du Doubs en amont de Besançon

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- a validé le choix technique retenu par le Syndicat d'Etude de l'Assainissement de la Vallée du Doubs se traduisant par la réalisation d'un collecteur transportant les effluents depuis Roulans jusqu'au réseau d'assainissement de Besançon pour traitement à la station d'épuration de Port Douvot

- a confirmé son accord pour la mise en place d'un syndicat de réalisation.

51. Exploitation et entretien du réseau d'assainissement de la Commune de Chalezeule par la direction de l'assainissement de la Ville de Besançon – Signature d'une nouvelle convention

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de signer une nouvelle convention avec la commune de Chalezeule pour l'exploitation et l'entretien du réseau d'assainissement de cette commune pour les services de la Ville de Besançon.

Convention

52. Convention-cadre de partenariat avec EDF sur le thème du développement durable

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé la signature d'une convention-cadre de partenariat avec EDF sur le thème du développement durable.

M. LIME ne prend pas part au vote.

53. Inscription de la Ville au patrimoine mondial de l'Humanité - Convention avec EDF

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. le Maire à signer une convention avec EDF dans le cadre de l'inscription de la Ville au patrimoine mondial de l'humanité.

M. LIME ne prend pas part au vote.

Marchés

54. Marchés publics passés selon les procédures formalisées - Autorisation de signature

A l'unanimité, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer les marchés publics suivants :

Objet du marché	Date de la Commission d'Appel d'Offres	Titulaire du marché	Montant du marché
BESANCON ZONE OUEST Entretien des espaces verts Groupement de commandes Ville/CAGB	19/11/2004	ISS Espaces Verts 25000 BESANÇON	Mini : 179 400 € TTC Maxi : 717 600 € TTC
Opération Marché Beaux-Arts Aménagement de la place de la Révolution	3/12/2004	Groupement ISS EV – MALPESA 25000 BESANÇON	1 543 477,83 € TTC
Fourniture de denrées alimentaires année 2005	03/12/2004	ALDIS ALSACE EWOCO 68153 RIBEAUVILLÉ CEDEX	Mini : 97 678 € TTC Maxi : 227 916 € TTC
	03/12/2004	ARCADIE CENTRE EST 25003 BESANÇON	Mini : 26 299 € TTC Maxi : 61 365 € TTC
	03/12/2004	BELOT SA 25050 BESANÇON CEDEX	Mini : 75 539 € TTC Maxi : 176 259 € TTC
	03/12/2004	LA COMTOISE DES PAINS 25320 CHEMAUDIN	Mini : 12 608 € TTC Maxi : 29 418 € TTC
	03/12/2004	CORICO VOLAILLES 69860 MONSOLS France	Mini : 17 706 € TTC Maxi : 41 314 € TTC
	03/12/2004	DAVIGEL SAS 21000 DIJON	Mini : 23 512 € TTC Maxi : 54 862 € TTC
	03/12/2004	DISPRATEL SA 25480 MISEREY-SALINES	Mini : 4 264 € TTC Maxi : 9 948 € TTC
Fourniture de denrées alimentaires année 2005	03/12/2004	EUROPENNE DE PLATS CUISINES 77210 ROEZE-SUR-SARTHE	Mini : 23 402 € TTC Maxi : 54 606 € TTC
	03/12/2004	FEUVRIER SA 25620 MAMIROLLE	Mini : 7 195 € TTC Maxi : 16 787 € TTC
	03/12/2004	AU FOURNIL COMTOIS 25000 BESANÇON	Mini : 37 616 € TTC Maxi : 87 770 € TTC
	03/12/2004	LES DESSERTS GAVROCHE 13367 MARSEILLE CEDEX 11	Mini : 2 746 € TTC Maxi : 6 406 € TTC
	03/12/2004	GEL MANCHE NUTRITION 50500 CARENTAN	Mini : 9 584 € TTC Maxi : 22 362 € TTC
	03/12/2004	GENERATION 5 02820 CORBENY CEDEX	Mini : 16 794 € TTC Maxi : 39 186 € TTC
	03/12/2004	POMONA PASSION FROID 21806 CHEVIGNY SAINT SAUVEUR CEDEX	Mini : 107 399 € TTC Maxi : 250 599 € TTC
	03/12/2004	POMONA TERRE AZUR 25480 PIREY	Mini : 39 601 € TTC Maxi : 92 401 € TTC
	03/12/2004	PROVENCE BOURGOGNE 21130 AUXONNE	Mini : 64 353 € TTC Maxi : 150 157 € TTC
	03/12/2004	RELAIS D'OR MIKO 25000 BESANÇON	Mini : 9 786 € TTC Maxi : 22 834 € TTC
	03/12/2004	RIPOTOT COLLECTIVITES 39100 DOLE	Mini : 17 225 € TTC Maxi : 40 191 € TTC
	03/12/2004	SERVIDIS SARL 25600 VIEUX-CHARMONT	Mini : 13 268 € TTC Maxi : 30 958 € TTC
	Réhabilitation du collecteur Ouest entre le pont de Beure et Micropolis	03/12/2004	SIRCO 67400 ILLKIRCH

Objet du marché	Date de la Commission d'Appel d'Offres	Titulaire du marché	Montant du marché
Opération Marché Beaux-Arts Place de la Révolution Construction d'un local technique Restauration et repose de la fontaine	17/12/2004	Groupement JACQUET – BATI 2000 – CLIVIO 21000 LONGVIC	277 600,65 € TTC

Divers

55. Gymnase de la Malcombe – Vol de vélo du 20 août 2004 - Paiement d'une indemnité de sinistre

A l'unanimité, le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge le montant de la franchise (200 €) consécutive au vol de vélo survenu le 20 août 2004 au Gymnase de la Malcombe.

A l'issue de la séance du Conseil Municipal, M. le Maire a présenté ses vœux aux membres de l'assemblée et leur a souhaité de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 21 heures.

Hôtel de Ville, le 21 décembre 2004
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.

Affiché à Besançon, le 22 décembre 2004
Le Maire,

Jean-Louis FOUSSERET.